

Instructions pour remplir le formulaire de demande d'identification

PREMIÈRE LIGNE :

Date : Inscrire la date de la demande
Situé à : Inscrire le lieu de travail du demandeur
N° d'identification : À l'usage de la Bourse de Montréal
Assigné le : À l'usage de la Bourse de Montréal

SECTION A :

Veillez indiquer si le demandeur est un **employé** ou un **client** du participant agréé.

Employé : Personne désignée d'un participant agréé et approuvée par la Bourse à titre de personne autorisée SAM.

Client : Personne qui n'est pas employée par un participant agréé, mais qui satisfait aux exigences prévues à l'article 6366B de la Règle Six de la Bourse de Montréal.

Inscrire le nom, le prénom et les coordonnées du demandeur.

Nom du participant agréé : Inscrire le nom du participant agréé pour lequel le demandeur est employé ou client.

Produits : Cochez un ou les produits qui seront négociés par le numéro d'identification.

SECTION B :

Inscrire le nom de l'application de négociation utilisée par le numéro d'identification. L'application doit avoir été certifiée par la Bourse.

SECTION C

Le demandeur doit dater et signer le formulaire de demande d'identification.

SOUS-SECTION C1 : OBLIGATOIRE

La sous-section C1 doit être remplie et signée par un associé ou un dirigeant autorisé du participant agréé.

SOUS-SECTION C2 : OPTIONNELLE

Remplir la sous-section C2 **SEULEMENT** si le demandeur demande un numéro d'identification pour un participant agréé autre que celui inscrit à la sous-section C1.

Exemple : Un demandeur X, employé d'un participant agréé (participant agréé A), demande un numéro d'identification en tant que client pour un autre participant agréé (participant agréé B). Le demandeur X doit alors cocher « Client » dans la section A. De plus, le participant agréé A doit remplir la sous-section C1 et le participant agréé B doit remplir la sous-section C2.

COMMENTAIRES DU DEMANDEUR :

Le demandeur doit inscrire ici tout numéro d'identification qu'il possède déjà et il doit préciser la raison pour laquelle il demande un autre numéro d'identification.

Lorsque la sous-section C2 est remplie, le demandeur doit préciser ici la raison pour laquelle il demande un numéro d'identification pour un participant agréé autre que celui inscrit à la sous-section C1.

Le demandeur peut inclure ici tout commentaire relatif à la présente demande.

APPROUVÉ PAR LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION DE LA BOURSE :

À l'usage de la Division de la réglementation de la Bourse de Montréal